## Comment REMPLIR la FICHE d'ADHESION?

## > ETAT CIVIL & COORDONNEES:

Merci de bien vouloir remplir ces rubriques avec précision, en particulier les N° de téléphone et adresses e-mail avec lesquels le licencié sera contacté par le club ou la FFA. Merci de fournir également une photocopie de votre pièce d'identité. ATTENTION, même si vous pourrez effectuer un paiement groupé pour tous les membres d'une même famille, il est nécessaire de remplir une fiche d'adhésion pour chacun des adhérents.

## > CERTIFICAT MEDICAL:

Un certificat de moins de six mois «d'aptitude à l'athlétisme en <u>COMPETITION</u>» est <u>obligatoire</u> pour TOUS les adhérents sportifs. De plus, dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, l'adhérent peut attester avoir rempli le PPS (Parcours Prévention Santé) et se voir dispensé de présenter un nouveau certificat médical. La FFA envoie par mail un lien pour remplir ce questionnaire dès le mois de juin. Si vous ne l'avez plus, allez à l'adresse suivante : <a href="https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/">https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/</a>, entrer votre numéro de licence et mot de passe (ou faites une demande de mot de passe oublié), puis cliquez sur l'onglet « PPS ». Si vous répondez « oui » à une seule question, il s'avère <u>nécessaire pour votre bonne santé et sécurité, que vous consultiez un médecin pour délivrance d'un nouveau certificat médical</u>. En cas de difficulté vous pourrez solliciter un responsable de la SEPAB.

#### > PRECISIONS SUR LES SECTIONS :

Athlé Découverte : Section regroupant les enfants des catégories Eveil athlé et Poussins (enfants respectivement nés de 2016 à 2018 et 2014 - 2015). Ils sont licenciés à la FFA et participent aux rencontres inter-écoles d'athlé sous le maillot SEPAB.

Athlé Compétition: Section regroupant les membres de toutes les catégories d'âge (hors Eveil athlé et Poussins) désirant pratiquer l'athlétisme en compétitions officielles FFA. La SEPAB, affiliée à la FFA comme section locale des J3 Sports Amilly, prend en charge toutes les formalités liées à cette licence FFA.

Athlé Santé: Section regroupant les membres ne faisant pas de compétition, mais participant uniquement aux entraînements et/ou aux séances athlé loisir, gymnastique d'entretien et marche nordique. Ils sont titulaires d'une licence FFA « Athlé Santé ».

Athlé Running: Section pour toutes les personnes pratiquant les courses hors stade au sens large, y compris trails, etc. (hors championnats, sinon prévoir licence Athlé Compétition).

# > COTISATIONS Saison 2024-2025 (1er septembre 2024 au 31 août 2025) (Tarifs établis sur Décision du C.D. du 30 juillet 2024) :

SECTION SEPAB	LICENCE FFA	Catégories d'âge FFA qui entrent en vigueur au 01/09/2024	Cotisation annuelle
ECOLE D'ATHLE	Athlé Découverte	- Eveil athlé (né(e)s en 2016-2018) - Poussins (né(e)s en 2014-2015)	90 € 90€
COMPETITIONS Caution de 20 euros pour le maillot de club (échange gratuit ensuite)	Athlé Compétition	- Benjamin(e)s : né(e)s en 2012 et 2013 - Minimes : né(e)s en 2010 et 2011 - Cadet(te)s : né(e)s en 2008 et 2009 - Juniors : né(e)s en 2006 et 2007 - Espoirs, Seniors, Masters : né(e)s en 2005 et avant	101 € 101 € 111 € 111 € 125 €
LOISIRS	Athlé Santé	- A partir de cadet(te)s : nés en 2009 et avant	120 €
HORS STADE	Athlé Running	- A partir de cadet(te)s : nés en 2009 et avant	90€

### Remarques:

- Tarif «Famille nombreuse» : une remise de 15 % sera appliquée à compter du 3ème inscrit de la même famille
- <u>Tarif étudiant</u> : 105 € pour une nouvelle adhésion / sinon, se référer au tableau ci dessus
- > ASSURANCE: Tous les licenciés, sans distinction, bénéficient d'une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme. Cela prend effet dès l'instant où ils ont accompli TOUTES les formalités d'adhésion.

## D'où la NECESSITE, pour TOUS, d'être en règle très rapidement :

- 1. Fiches d'adhésions remplies, (signées et rendues, il est nécessaire de remplir une feuille pour chaque adhérent),
- 2. Cotisation SEPAB réglée, (pour une même famille, le paiement peut se faire de manière groupée),
- 3. Certificat médical donné ou questionnaire santé rempli et validé.

HORAIRES des séances d'entraînement et autres informations sur notre site Internet : www.sepab.net